

Sauf indication contraire, les performances, les compositions de portefeuilles et les informations relatives à l'actif net sont en date du : 31-mai-2026. Toutes les autres statistiques sont en date du 11-juin-2026.

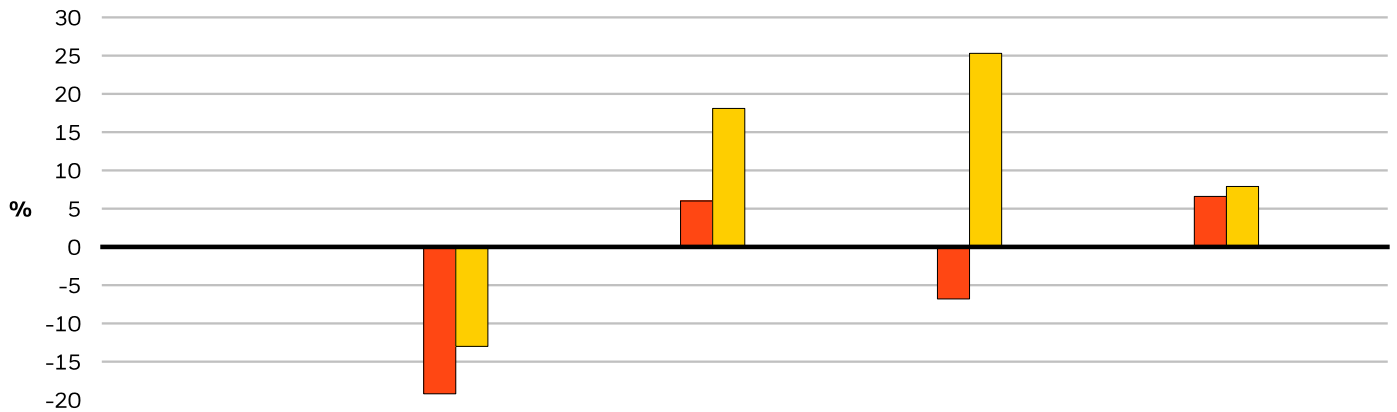
Ce document est une communication publicitaire. Il est destiné aux investisseurs en Belgique. Les investisseurs doivent lire le document d'informations clés et le prospectus avant tout investissement et se référer au prospectus pour obtenir la liste complète des risques du fonds.

Ce fonds est un compartiment de l'OPCVM luxembourgeois BlackRock Global Funds (ci-après dénommé le "Fonds"). Le produit consiste en l'acquisition de parts du Fonds, et non des actifs sous-jacents du Fonds.

APERÇU DU FONDS

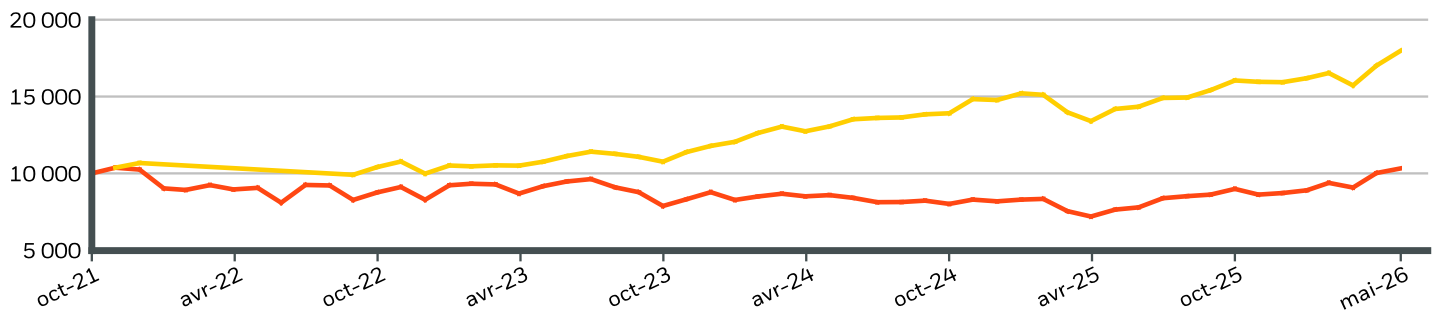
- Le Fonds vise à maximiser le rendement sur votre investissement, en combinant croissance du capital et revenu des actifs du Fonds.
- Le Fonds investit au moins 70 % du total de son actif en titres de participation (par ex. des actions) de sociétés du monde entier dont l'activité économique prédominante comprend la recherche, le développement, la production et/ou la distribution de futures technologies des transports.
- Le total de l'actif du Fonds sera investi conformément à sa Politique environnementale, sociale et de gouvernance (« ESG ») ainsi qu'aux Exclusions prévues pour les indices de référence « accord de Paris » de l'UE, comme indiqué dans le prospectus. Pour plus de détails, veuillez consulter le prospectus.
- Le Fonds adopte une approche « best in class » de l'investissement durable. Ceci signifie que le Fonds sélectionne les meilleurs émetteurs (d'un point de vue ESG) pour chaque secteur d'activités concerné (sans exclure aucun secteur). Plus de 90 % des émetteurs de titres dans lesquels le Fonds investit ont une notation ESG ou ont été évalués dans cette optique. Le Fonds peut acquérir une exposition limitée à des émetteurs qui ne remplissent pas les critères susvisés en matière ESG et/ou d'énergie renouvelable.
- Le GFD peut utiliser des instruments financiers dérivés (IFD) (c'est-à-dire des investissements dont le prix repose sur un ou plusieurs actifs sous-jacents) à des fins d'investissement afin d'atteindre l'objectif d'investissement du Fonds, et/ou de réduire le risque au sein du portefeuille du Fonds, réduire les coûts d'investissement et générer des revenus supplémentaires. Le Fonds peut, via les IFD, générer différents niveaux d'effet de levier (c'est-à-dire lorsque le Fonds acquiert une exposition au marché supérieure à la valeur de ses actifs). Toute notation ou analyse ESG mentionnée ci-dessus ne s'appliquera qu'aux titres sous-jacents des IFD utilisés par le Fonds.
- Le Fonds est activement géré. Le GFD a le pouvoir discrétionnaire de sélectionner les investissements du Fonds et n'est contraint par aucun indice de référence dans ce processus. Les investisseurs doivent utiliser le MSCI All Countries World Index (MSCI ACWI) pour comparer la performance du Fonds, comme décrit plus en détail dans le prospectus. La notation ESG moyenne pondérée du Fonds sera supérieure à la notation ESG du MSCI ACWI après élimination d'au moins 20 % des titres les moins bien notés de l'Indice.
- Le prix des titres de participation varie quotidiennement et peut être influencé par des facteurs influençant la performance des sociétés individuelles émettrices des titres, ainsi que lors de fluctuations quotidiennes du marché boursier et de mouvements économiques et politiques plus larges qui, à leur tour, peuvent avoir une incidence sur la valeur de l'investissement.
- Le rendement de votre investissement dans le Fonds est directement lié à la valeur des actifs sous-jacents du Fonds, déduction faite des coûts (voir « Que va me coûter cet investissement ? » ci-dessous).
- La relation entre le rendement, ses facteurs d'influence et la période de détention de votre investissement sont détaillés dans la rubrique ci-dessous (voir « Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ? »).
- Le dépositaire du Fonds est The Bank of New York Mellon SA/NV, succursale de Luxembourg.
- Pour de plus amples informations sur le Fonds, veuillez consulter le dernier rapport annuel et les rapports semestriels de BlackRock Global Funds. Ces documents sont disponibles gratuitement en anglais et dans certaines autres langues. Vous les trouverez, ainsi que d'autres informations (pratiques), notamment le prix des parts, sur le site Internet de BlackRock à l'adresse : www.blackrock.com, ou en appelant l'équipe internationale de Services aux Investisseurs au +352 46268 5111.
- Vos actions seront des actions de distribution (c'est-à-dire que les dividendes seront payés une fois par an sur les actions).
- La devise de référence du Fonds est le dollar américain. Les actions de cette catégorie sont achetées et vendues en euro. Cette différence de devise peut avoir une incidence sur la performance de vos actions.
- Vous pouvez acheter et vendre vos actions chaque jour. L'investissement initial minimal pour cette catégorie d'actions est de 5 000 USD ou sa contre-valeur en devise.

PERFORMANCE ANNUELLE



	2021	2022	2023	2024	2025
Classe d'Actions	-	-19,17	5,96	-6,78	6,58
Indice de référence**	-	-13,01	18,06	25,33	7,86

CROISSANCE DE 10 000 EUR HYPOTHÉTIQUES



PERFORMANCE CUMULÉE ET ANNUALISÉE

	CUMULÉ (%)					ANNUALISÉ (% p.a.)		
	1 mois	3m	6 mois	YTD	1 An	3 Ans	5 Ans	Depuis la création
Classe d'Actions	3,02	10,05	19,79	18,40	35,10	4,04	-	0,99
Indice de référence**	5,71	8,80	12,70	12,87	26,73	18,67	-	11,27

Les chiffres mentionnés font référence à des performances passées. Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures et ne doivent pas être le seul facteur pris en considération lors du choix d'un produit ou d'une stratégie. Performances des Classe d'Actions et de l'indice de référence indiquées en EUR et performances de l'indice de référence du fond couvert en USD. Performance indiquée sur la base de la valeur nette d'inventaire (VNI), avec revenus bruts réinvestis, le cas échéant. Le rendement de votre investissement pourrait augmenter ou diminuer à la suite de variations de change si votre investissement est réalisé dans une devise autre que celle utilisée pour calculer les performances passées. Se référer à la section aperçu du fonds et points clés pour les informations sur les classes d'actions et l'indice de référence. **Source:** BlackRock

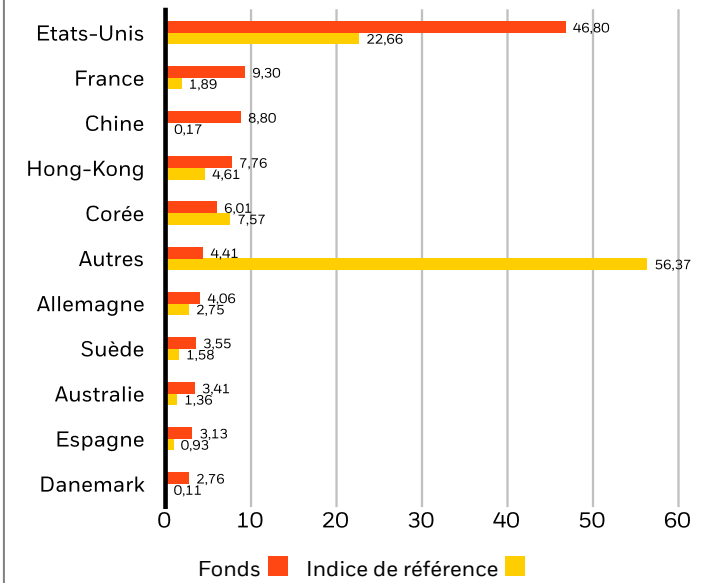
- Classe d'Actions BGF Future of Transport FundPART A4 Euro
- Indice de référence** MSCI All Country World Net TR Index (EUR)

10 principales positions

TE CONNECTIVITY PLC	5,66 %
CONTEMPORARY AMPEREX TECHNOLOGY CO LTD	5,30 %
NXP SEMICONDUCTORS NV	4,86 %
SOCIEDAD QUIMICA Y MINERA DE CHILE SA	4,28 %
VINCI SA	4,19 %
INFINEON TECHNOLOGIES AG	4,06 %
EPIROC AB	3,55 %
EATON CORPORATION PLC	3,54 %
BYD CO LTD	3,50 %
SCHNEIDER ELECTRIC SE	3,44 %
Total du portefeuille	42,38 %

Positions susceptibles de modification.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE (%)



Les allocations sont sujettes à modification. **Source:** BlackRock

INFORMATIONS IMPORTANTES :

Avant d'investir, il est impératif de consulter le prospectus disponible sur notre site web www.blackrock.com/be et le PRIIPs KID. Ces documents sont disponibles à l'adresse <http://kiid.blackrock.com/>. Pour toute réclamation concernant ce compartiment, veuillez contacter BlackRock au +32 2402-4903 ou par e-mail à l'adresse belux@blackrock.com. Vous pouvez également contacter le Service de médiation des consommateurs. Vous trouverez de plus amples informations à l'adresse <http://www.ombudsfm.be>. Visitez www.fundinfo.com ou notre site Internet www.blackrock.com/be pour la publication de la valeur nette d'inventaire. Les souscriptions aux compartiments de l'organisme de placement collectif BGF seront acceptées uniquement sur la base du prospectus actuel, du DIC et du rapport annuel le plus récent publié par la SICAV BlackRock Global Funds. Des copies de ces documents sont disponibles gratuitement en anglais et, si disponibles en français et/ou en néerlandais (pour le DIC), auprès de nos partenaires commerciaux (distributeurs) et des services financiers : J.P. Morgan Chase Bank, Boulevard du Roi Albert II 1, B-1210 Bruxelles. Des copies de ces documents sont également disponibles gratuitement auprès de l'antenne belge de BlackRock Investment Management (UK) Limited, Square de Meeûs 35, B-1000 Bruxelles.

Dans l'Espace économique européen (EEE) : ce document est publié par BlackRock (Netherlands) B.V., autorisé et réglementé par l'Autorité néerlandaise des marchés financiers. Siège social Amstelplein 1, 1096 HA, Amsterdam, Tél. : +352 46268 5111. Numéro de registre de commerce 17068311. Pour votre protection, les appels téléphoniques sont habituellement enregistrés.

Au Royaume-Uni et dans les pays hors Espace économique européen (EEE) : ce document est publié par BlackRock Investment Management (UK) Limited, autorisé et réglementé par la Financial Conduct Authority. Siège social : 12 Throgmorton Avenue, Londres, EC2N 2DL. Tél. : +352 46268 5111. Enregistré en Angleterre et au Pays de Galles sous le numéro 02020394. Pour votre protection, les appels téléphoniques sont habituellement enregistrés. Veuillez consulter le site Internet de la Financial Conduct Authority pour obtenir la liste des activités autorisées menées par BlackRock.

Ce document est une publication commerciale. BlackRock Global Funds (BGF) est une société d'investissement de type ouvert constituée et domiciliée au Luxembourg, qui n'est disponible à la vente que dans certaines juridictions. BGF n'est pas disponible à la vente aux États-Unis ou pour les ressortissants américains. Les informations relatives à BGF ne peuvent être publiées aux États-Unis. BlackRock Investment Management (UK) Limited est le Distributeur principal de BGF et elle et/ou la Société de gestion peut/peuvent cesser la commercialisation à tout moment. Au Royaume-Uni, les souscriptions au sein de BGF ne sont valables que si elles sont effectuées sur la base du Prospectus en vigueur, des rapports financiers les plus récents et du Document d'information clé pour l'investisseur. Dans l'EEE et en Suisse, les souscriptions au sein de BGF ne sont valables que si elles sont effectuées sur la base du Prospectus en vigueur (disponible en anglais, français, allemand, italien et polonais), des rapports financiers les plus récents et du Document d'informations clés pour les produits d'investissement packagés de détail et fondés sur l'assurance (DIC PRIIP). Ces documents sont disponibles dans les juridictions où le Fonds est enregistré, dans la langue locale de ces juridictions, et peuvent également être consultés via le site du pays et la page dédiée au produit concernés sur le site www.blackrock.com. Les Prospectus, Documents d'information clé pour l'investisseur (au R.-U. uniquement), Documents d'informations clés relatifs aux PRIIPS et formulaires de demande peuvent ne pas être disponibles pour les investisseurs dans certaines juridictions où le Fonds n'a pas été autorisé. Toute décision en matière d'investissement doit être prise sur la base des informations présentées ci-avant et les investisseurs doivent comprendre toutes les caractéristiques de l'objectif du fonds avant d'investir, y compris, le cas échéant, les informations sur le développement durable et les caractéristiques de durabilité du fonds, telles qu'elles figurent dans le prospectus, qui peut être consulté sur le site www.blackrock.com, via la page dédiée au site du pays et au produit concernés dans les juridictions où il est autorisé à la commercialisation. Pour obtenir des informations sur les droits des investisseurs et sur la manière de déposer une plainte, veuillez consulter la page Internet <https://www.blackrock.com/corporate/compliance/investor-right>, disponible dans la langue locale des pays concernés. **LES OPCVM N'OFFRENT PAS DE RENDEMENT GARANTI ET LES PERFORMANCES PASSÉES NE PRÉJUGENT PAS DES RÉSULTATS FUTURS.**

Toutes les recherches contenues dans le présent document ont été obtenues par BlackRock, qui peut avoir agi pour son propre compte sur la base de ces dernières. Les résultats de ces recherches sont communiqués uniquement à titre accessoire. Les opinions exprimées ne constituent pas un conseil en matière d'investissement ou autre et peuvent changer. Ils ne reflètent pas nécessairement les opinions de toute société du groupe BlackRock ou de toute partie d'entre elles et aucune garantie n'est fournie quant à leur exactitude.

Le présent document est fourni uniquement à titre d'information. Il ne constitue pas une offre ou une invitation, destinée à une quelconque personne, à investir dans les fonds de BlackRock, et n'a pas été préparé dans le cadre d'une telle offre ou invitation.

© 2026 BlackRock, Inc. Tous droits réservés. **BLACKROCK, BLACKROCK SOLUTIONS et iSHARES sont des marques de commerce de BlackRock, Inc. ou de ses filiales. Les autres marques de commerce appartiennent à leurs détenteurs respectifs.**

GLOSSAIRE

CI: Conseiller en investissement : Un Conseiller en investissement (CI) est un professionnel spécialisé dans la gestion des investissements financiers de ses clients. Le CI offre des conseils sur la manière de placer de l'argent dans divers instruments financiers tels que les actions, les obligations, les fonds communs de placement et autres produits financiers.

DE: Date d'échéance : La date d'échéance est le terme utilisé pour désigner dans le secteur financier la date à laquelle une obligation doit être remboursée ou un paiement doit être réglé. Aussi par exemple, dans le contexte des factures, la date d'échéance est la date limite à laquelle le paiement doit être effectué.

EMEA : Europe, Moyen-Orient et Afrique : EMEA est acronyme utilisé pour désigner la région géographique qui comprend l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique. Elle est utilisée par les entreprises, les médias et différentes institutions à diverses fins, telles que la communication, le commerce et le marketing.

GFD: Gestionnaire Financier par délégation : Un Gestionnaire Financier par délégation est la société à laquelle la Société de Gestion du Fonds a délégué la gestion du portefeuille et elle est responsable de la gestion des titres financiers au nom du fonds et de la réalisation des investissements.

IG: Investment Grade ou Qualité d'Investissement : Investment Grade ou Investissement de Qualité se réfère aux titres de créances (obligations) émises par des emprunteurs et qui reçoivent une note allant de AAA à BBB- selon l'échelle de notation de Standard & Poor's. Ces obligations sont considérées comme ayant un faible risque de défaut par rapport aux obligations "high yield" ou "speculative grade", qui comportent un risque plus élevé de défaut de paiement mais offrent des rendements potentiellement plus élevés. Cette notation s'applique aux émissions et aussi utilisée pour les émetteurs (y compris quand il s'agit de titres d'état ou d'organismes publics) pour juger de leur solvabilité.

PI: Période d'investissement : La Période d'investissement (PI) correspond à la période pendant laquelle un gestionnaire de fonds peut faire des appels de capital auprès des investisseurs pour réaliser des investissements prévus dans l'objectif d'investissement du Fonds. La période d'investissement commence généralement au premier jour quand le Fonds reçoit les premières souscriptions et se termine après cette période d'investissement qui varie en fonction de la stratégie du fonds.

PMP: Période de mise en place : La Période de mise en place (PMP) fait référence à la période durant laquelle une nouvelle initiative, un projet ou une stratégie ou un investissement est introduit et mis en œuvre.

RIA : Registered Investment Advisor (RIA), i.e. Conseiller en placement enregistré : Un Registered Investment Advisor (RIA), ou Conseiller en placement enregistré auprès d'une autorité de supervision, est un professionnel ou une entreprise qui conseille les clients sur les investissements en valeurs mobilières et peut gérer leurs portefeuilles d'investissement.

VL: Valeur liquidative: Voir ci-dessous.

Action : Une action est un titre de propriété qui représente une part du capital d'une entreprise.

Actions de Capitalisation : Ce terme désigne les actions qui ne versent pas de dividendes, mais dont les gains sont réinvestis dans l'entreprise.

Bêta à 3 ans : Le bêta est un indicateur qui mesure la sensibilité d'un titre financier aux mouvements du marché financier dans son ensemble. Un bêta supérieur à 1 indique que l'actif est plus volatil que le marché, tandis qu'un bêta inférieur à 1 indique que l'actif est moins volatil que le marché.

Capitalisation boursière moyenne pondérée (en millions) : La capitalisation boursière moyenne pondérée est la valeur totale des actions en circulation d'une entreprise, pondérée par le nombre d'actions en circulation.

Catégorie d'Actions : Ce terme désigne toute catégorie d'Actions attribuable à un Compartiment donné et conférant des droits de participation à l'actif et au passif de ce Compartiment, comme indiqué à la section « Catégories et formes d'Actions ».

Classification mondiale des fonds selon Lipper : La classification mondiale des fonds selon Lipper est un système utilisé pour évaluer et comparer les fonds d'investissement à l'échelle internationale. Elle repose sur une méthodologie qui évalue les fonds d'investissement en fonction de critères financiers et de performance. Les fonds sont classés dans différentes catégories, telles que les actions diversifiées américaines et les fonds étrangers. Les fonds qui se trouvent dans les 20% supérieurs de leur catégorie obtiennent le titre de leader Lipper, ce qui signifie qu'ils ont surperformé par rapport à leurs pairs. Cette classification est utilisée par les investisseurs et les sociétés de fonds communs de placement pour comparer et évaluer les fonds d'investissement.

Classification SFDR : Article 8: Produits qui promeuvent les caractéristiques environnementales ou sociales et les pratiques de bonne gouvernance. Article 9: Des produits qui ont des investissements durables comme objectif et suivent des pratiques de bonne gouvernance. Autre : Produits qui ne satisfont pas aux critères pour être classés comme Articles 8 ou 9."

Commission de performance : Une commission de performance est un paiement effectué à la société de gestion du Fonds pour avoir généré des rendements positifs au-delà d'un certain seuil. Les commissions de performance sont appliquées lorsque le Fonds surperforme son indice de référence lorsqu'il en a un, par exemple la commission de performance peut atteindre jusqu'à 20.00 % de tout rendement atteint par le Fonds au-delà de l'indice 3 Month EURIBOR (Industry Standard). De plus amples informations sont disponibles dans le Prospectus du fonds disponible sur www.blackrock.com la page produit pertinente pour la juridiction où le Fonds est enregistré à la vente.

Compartiment : Ce terme désigne un compartiment d'un Fonds créé par la Société et comportant d'une manière ségréguée une ou plusieurs catégories de titres financiers, et auquel les actifs, les passifs, les revenus et les dépenses attribuables à cette ou ce compartiment seront imputés, comme indiqué ultérieurement dans le présent Prospectus.

Contrats de prise en pension : Accords financiers dans lesquels une institution bancaire ou un investisseur vend des titres financiers à une autre entité, tout en s'engageant à les racheter à une date future convenue et à un prix prédéterminé.

Cours/bénéfice : Le ratio cours/bénéfice (P/E ratio) est une mesure de l'évaluation d'une entreprise, calculée en divisant le prix actuel de l'action par le bénéfice par action.

Couverture des données (%) : Pourcentage de données disponibles ou collectées par rapport à l'ensemble des données possibles ou attendues. Le point de donnée "Couverture des données (%)" est une métrique résumant le niveau de complétude des données utilisées pour générer la note globale mentionnée dans la fiche d'information. Cette information est liée aux notes Morningstar. Cette information est liée aux notes Morningstar (voir Morningstar Medalist Rating).

Devise de référence : Ce terme désigne la devise indiquée à l'Annexe F relative la part de chaque Compartiment ou d'un Fonds.

DICI/DIC : Ce terme désigne le document d'informations clés pour l'investisseur ou le document d'informations clés, publié pour chaque Catégorie d'Actions, conformément à la Loi de 2010.

Duration effective : La duration effective est une mesure de la sensibilité du prix d'une obligation aux variations des taux d'intérêt. Elle prend en compte l'impact des variations des taux d'intérêt sur les flux de trésorerie d'une obligation. Une duration élevée indique une plus grande sensibilité aux risques liés aux variations des taux d'intérêt.

Duration modifiée : La duration modifiée mesure la sensibilité du prix d'une obligation aux variations des taux d'intérêt, en tenant compte des effets des variations des taux d'intérêt.

Durée de vie : La durée de vie d'un Fonds et la date d'échéance du Fonds ne sont pas toujours fixes mais, dans certaines circonstances, telles que décrites dans le prospectus du Fonds, ce dernier peut avoir une durée de vie fixe.

Écart-type : L'écart-type est une mesure statistique de la dispersion des valeurs d'un ensemble de données par rapport à sa moyenne. En finance, il est utilisé pour évaluer le risque ou la volatilité d'un actif financier ou d'un portefeuille d'actifs. Plus l'écart-type est élevé, plus les valeurs des actifs sont susceptibles de varier par rapport à leur moyenne, ce qui indique un risque plus élevé.

Effet de dilution : L'effet de dilution se réfère à la diminution de la valeur des actions existantes d'une entreprise lorsque de nouvelles actions sont émises. Cela diminue le pourcentage de participation des actionnaires existants.

Effet de levier : Lorsque le Fonds acquiert une exposition au marché supérieure à la valeur de ses actifs, permettant potentiellement d'amplifier les gains en cas de performance positive des actifs sous-jacents, mais aussi d'accroître les pertes en cas de baisse de leur valeur.

ESG : Ce terme désigne les critères « environnementaux, sociaux et de gouvernance », qui sont trois facteurs centraux utilisés pour mesurer la durabilité et l'impact éthique d'un investissement dans les titres d'un émetteur. Par exemple, « environnementaux » peut couvrir des thèmes tels que les risques climatiques et la rarefaction des ressources naturelles, « sociaux » peut comprendre les questions ayant trait au travail et les risques de responsabilité liée au produit tels que la sécurité des données, et « gouvernance » peut englober des éléments tels que l'éthique des affaires et la rémunération des cadres. Ce ne sont là que des exemples, qui ne déterminent pas nécessairement la politique d'un quelconque Compartiment ESG en particulier. Pour de plus amples informations, les investisseurs sont invités à consulter la politique d'investissement d'un Compartiment ESG, y compris tout site Internet cité dans ladite politique d'investissement.

EURIBOR : Ce terme désigne l'Euro Interbank Offered Rate

Europe ou européen : Ce terme désigne tous les pays européens, y compris le Royaume-Uni, l'Europe de l'Est et les anciens pays de l'Union soviétique.

Exclusions prévues pour les indices de référence « Accord de Paris » : Ce terme désigne les exclusions applicables aux administrateurs d'indices de référence alignés sur l'Accord de Paris, telles que dans le règlement délégué (UE) 2020/1818 de la Commission du 17 juillet 2020, tel que modifié, révisé ou complété de temps à autre.

Ces exclusions comprennent notamment :

- Les entreprises actives dans l'extraction, la transformation ou la distribution de charbon thermique, de pétrole ou de gaz non conventionnels ;
- Les émetteurs impliqués dans des violations graves de normes sociales, environnementales ou de gouvernance ;
- Les États n'ayant pas ratifié certains traités fondamentaux relatifs aux droits humains (ex. : Convention contre la torture, abolition de la peine de mort) ;
- Les entités ne disposant pas d'une trajectoire crédible de décarbonation alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris.

Fonds dans le groupe de pairs : Le nombre de fonds du groupe de pairs pertinent de la classification mondiale de Lipper à l'égard duquel des données ESG sont disponibles.

Fonds du marché monétaire à valeur liquidative variable à court terme : Les fonds du marché monétaire à valeur liquidative variable à court terme sont des fonds d'investissement qui investissent dans des instruments très liquides à court terme. Ils offrent une valorisation au jour le jour et sont composés d'actifs dont l'échéance est en moyenne de 2 à 4 mois.

High water mark (seuil de référence) : Le seuil de référence, ou high water mark, est le niveau le plus élevé atteint par la valeur d'un fonds d'investissement ou d'une part d'un Fonds. Il est souvent utilisé pour déterminer la commission de performance que la société de gestion va percevoir (voir définition de la commission de performance). Ce mécanisme permet de protéger les investisseurs en s'assurant qu'ils ne paient pas de frais de performance pour des performances médiocres ou pour la même performance deux fois.

Indices de référence « Accord de Paris » : Indices climatiques de l'Union européenne conçus pour aligner les portefeuilles d'investissement sur les objectifs de l'Accord de Paris. Ils imposent notamment une réduction significative des émissions de carbone, une trajectoire annuelle de décarbonation, et l'exclusion des entreprises actives dans les énergies fossiles ou impliquées dans des violations graves des normes ESG.

Investissements durables : Ce terme désigne un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, à condition que l'investissement ne nuise pas de manière significative à un objectif environnemental ou social et que les sociétés faisant l'objet d'un investissement suivent de bonnes pratiques de gouvernance.

Mark-to-market : Le mark-to-market (MTM) est une des méthodes de valorisation des titres financiers et qui mesure de la juste valeur des titres financiers qui peuvent fluctuer dans le temps. Il vise à fournir une évaluation réaliste de la situation financière actuelle d'une entreprise ou d'un titre ou actif financier est susceptible d'être cédé dans les conditions du marché à un instant t.

Mark-to-model : Le mark-to-model est une méthode de valorisation des actifs basée sur des modèles financiers, contrairement aux valorisations mark-to-market qui utilisent les prix du marché. Cette méthode est utilisée lorsque les actifs n'ont pas de marché régulier fournissant des prix précis.

Matières premières : Matériaux d'origine naturelle qui est l'objet d'une transformation artisanale ou industrielle.

Maturité moyenne pondérée nominale (WAL) : Délai au terme duquel le prix de l'obligation (principal) doit être remboursé. La maturité moyenne pondérée du Fonds est la moyenne des maturités des obligations sous-jacentes, ajustée de façon à tenir compte de leurs pondérations respectives au sein du Fonds.

Moyenne pondérée de l'intensité carbone (tonnes de CO₂e/M\$ de ventes) : Mesure l'exposition d'un fonds aux entreprises émettrices de carbone. Ce chiffre représente les émissions de gaz à effet de serre estimées pour 1 million \$ de ventes relativement à tous les avoirs du fonds. Ceci permet de comparer des fonds de différentes tailles.

Nominale WAL (Weighted Average Life) : Durée moyenne pendant laquelle chaque dollar de principal impayé sur un prêt, une hypothèque ou une obligation amortissable reste en circulation. C'est une mesure utilisée en finance pour évaluer le temps nécessaire au remboursement du principal d'un instrument de dette.

Norme mondiale de classification des secteurs : La norme mondiale de classification des secteurs est une taxonomie économique conçue et maintenue par Morgan Stanley Capital International (MSCI) et S&P (Standard & Poor's) pour le secteur de la finance. Cette classification, connue sous le nom de Global Industry Classification Standard (GICS), est structurée en quatre niveaux : 11 secteurs, 24 groupes d'industries, 68 industries et 154 sous-industries.

Notation des fonds ESG MSCI (AAA-CCC) : La notation des fonds ESG MSCI évalue les caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance des fonds d'investissement. Les fonds sont classés sur une échelle allant de AAA à CCC, où les fonds notés AAA à AA sont considérés comme des leaders avec une gestion exemplaire des risques ESG, ceux notés A à BB sont jugés moyens avec une gestion correcte des risques ESG, et ceux notés B à CCC sont considérés comme retardataires avec une gestion insuffisante des risques ESG.

OPCVM : Ce terme désigne un organisme de placement collectif en valeurs mobilières.

Pourcentage (%) des avoirs à l'égard desquels des données ESG MSCI sont disponibles : Le pourcentage des avoirs d'un fonds pour lesquels des données relatives aux notations ESG MSCI sont disponibles.

Pré-I : La valorisation pré-money (Pre-Money Valuation) est la valeur estimée d'une entreprise avant qu'elle ne reçoive de nouveaux capitaux d'investisseurs.

Prospectus : Ce terme désigne le prospectus d'un fonds qui est un document d'information détaillé que le Fonds doit produire pour pouvoir émettre des titres au grand public. Il contient des informations essentielles sur le fonds, telles que ses objectifs d'investissement, sa stratégie, les risques associés, les frais, et les performances passées. Le prospectus permet aux investisseurs de prendre des décisions éclairées en évaluant la situation financière et les perspectives du fonds.

Rapport cours/valeur comptable : Le rapport cours/valeur comptable, également connu sous le nom de ratio cours/valeur comptable (P/B ratio), compare le prix actuel de l'action d'une entreprise à sa valeur comptable par action. Il s'agit du rapport entre le cours de l'action d'une entreprise et la valeur comptable par action au dernier trimestre.

Ratio de Sharpe : Le ratio de Sharpe mesure la performance ajustée au risque d'un investissement. Il est calculé en divisant l'excès de rendement de l'investissement par rapport au taux sans risque par son écart-type.

Règlement SFDR : Ce terme désigne le Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers, tel qu'amendé, modifié ou complété en tant que de besoin.

Rendement à maturité : le rendement total anticipé d'une obligation si celle-ci est détenue jusqu'à son échéance.

Score de qualité ESG MSCI - centile par rapport aux pairs : Le centile ESG du fonds comparé à son groupe de pairs selon Lipper.

Score de qualité ESG MSCI (0-10) : Le pointage de qualité ESG MSCI (0 - 10) des fonds est calculé à l'aide de la moyenne pondérée des pointages ESG des avoirs des fonds. Le pointage tient aussi compte des tendances des notations ESG accordées aux avoirs et de l'exposition du fonds à des avoirs dont le rendement tire de l'arrière. MSCI note les avoirs sous-jacents selon leur exposition à 35 risques ESG propres aux secteurs et leur capacité à gérer ces risques par rapport à leurs pairs.

SICAV : Ce terme désigne une société d'investissement à capital variable.

Société de Gestion : Organisation financière spécialisée dans la gestion de placements pour le compte de clients externes.

Notation de crédit (A-1+ / A-1 / AAA) : Les notes de crédit telles que A-1+, A-1 et AAA sont des évaluations de la qualité de crédit des émetteurs de titres de créance. AAA est la note la plus élevée, indiquant une capacité extrêmement forte à honorer les obligations financières. A-1+ et A-1 sont des notes à court terme, avec A-1+ étant la plus élevée.

Sur la base des informations de l'analyste (%) : Pourcentage de données ou d'informations utilisées dans une analyse qui proviennent directement des analystes. Cela peut inclure des évaluations qualitatives et quantitatives, des prévisions, des recommandations, et d'autres types de données analytiques. Cette information est liée aux notes Morningstar (voir Morningstar Medalist Rating).

Taux de couverture de la moyenne pondérée de l'intensité carbone MSCI : Pourcentage des participations du fonds pour lesquelles des données relatives à l'intensité carbone MSCI sont disponibles. L'indicateur Moyenne pondérée de l'intensité carbone MSCI est affiché quel que soit le taux de couverture des fonds. Les fonds à faible couverture pourraient ne pas représenter pleinement les caractéristiques carbone du fonds en raison du manque de données disponibles.

Titres à Revenu Fixe : Les titres à revenu fixe, tels que les obligations et les instruments du marché monétaire, génèrent habituellement un revenu d'intérêt prévisible ou un versement forfaitaire futur. Ils sont émis par les gouvernements et les sociétés.

Valeur Liquidative : La valeur liquidative (VL) est une mesure qui reflète la valeur totale des actifs d'un organisme de placement collectif (OPC), comme une SICAV (société d'investissement à capital variable) ou un FCP (fonds commun de placement), moins ses passifs. Elle est calculée en divisant la valeur nette des actifs par le nombre de parts ou d'actions en circulation.

Volatilité : La volatilité est une mesure de la variation du prix d'un actif financier sur une période donnée. Elle est souvent utilisée pour évaluer le risque d'un investissement. Plus la volatilité est grande, plus le risque est élevé.